LES NOUVEAUX PROGRAMMES

Du côté des textes

- Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019

Un record mondial ! Ces programmes ont été rédigés en moins de trois mois par le conseil supérieur des programmes… Cela montre le mépris du ministère pour les élèves et les enseignant·es de la voie professionnelle du lycée.

L'essentiel

Des programmes contraires aux besoins d'ouverture des élèves. Le volet culture générale et artistique est abandonné au profit de la seule « culture professionnelle ».
Les enseignements généraux sont confinés à une vision purement utilitariste.
Les programmes entérinent les choix faits dans les grilles horaires d'enseignement.

Concrètement

En arts et langues, le programme est commun en CAP et Bac pro.
En maths, le développement de l'utilisation du numérique permet des allègements de programmes en adéquation avec les heures allouées.
En sciences physiques, les intitulés énoncent des problématiques plus « scientifiques ».
En PSE, pas de changement majeur sur les 3 ans. Des parties disparaissent du programme car elles seraient traitées par les enseignant·es d'éco-gestion.
En histoire-géographie et français, les thèmes sont adaptés aux quotités horaires réduites drastiquement. En géo, disparition de la notion d'inégal développement ou développement durable. En CAP, le sujet d'étude trop abstrait, trop porté sur la mondialisation. En histoire, disparition de l'histoire sociale. Orientation très politique sans dimension collective. Aucune visibilité sur les programmes de 1ère et Tale Bac pro. En français, toute l'approche philosophique est gommée et on compromet les poursuites d'études.
En EMC, un grand thème annuel. Même programme et même approche en CAP et en Bac pro. 15h par année. Le thème « Défense et sécurité » est obligatoire.
En éco-droit, des coupes sombres sont assumées à cause de la diminution des horaires.

Attention !

L'utilisation du numérique est prépondérante dans ces programmes, c'est difficilement réalisable avec les moyens existants dans les établissements. C'est un projet hors-sol, ne prenant pas en compte les dotations en matériels informatiques, les inégalités régionales. De nombreuses régions imposent par ailleurs dès la rentrée 2019 des manuels scolaires numériques sans que cela relève d'un choix pédagogique des équipes enseignantes.

PROG